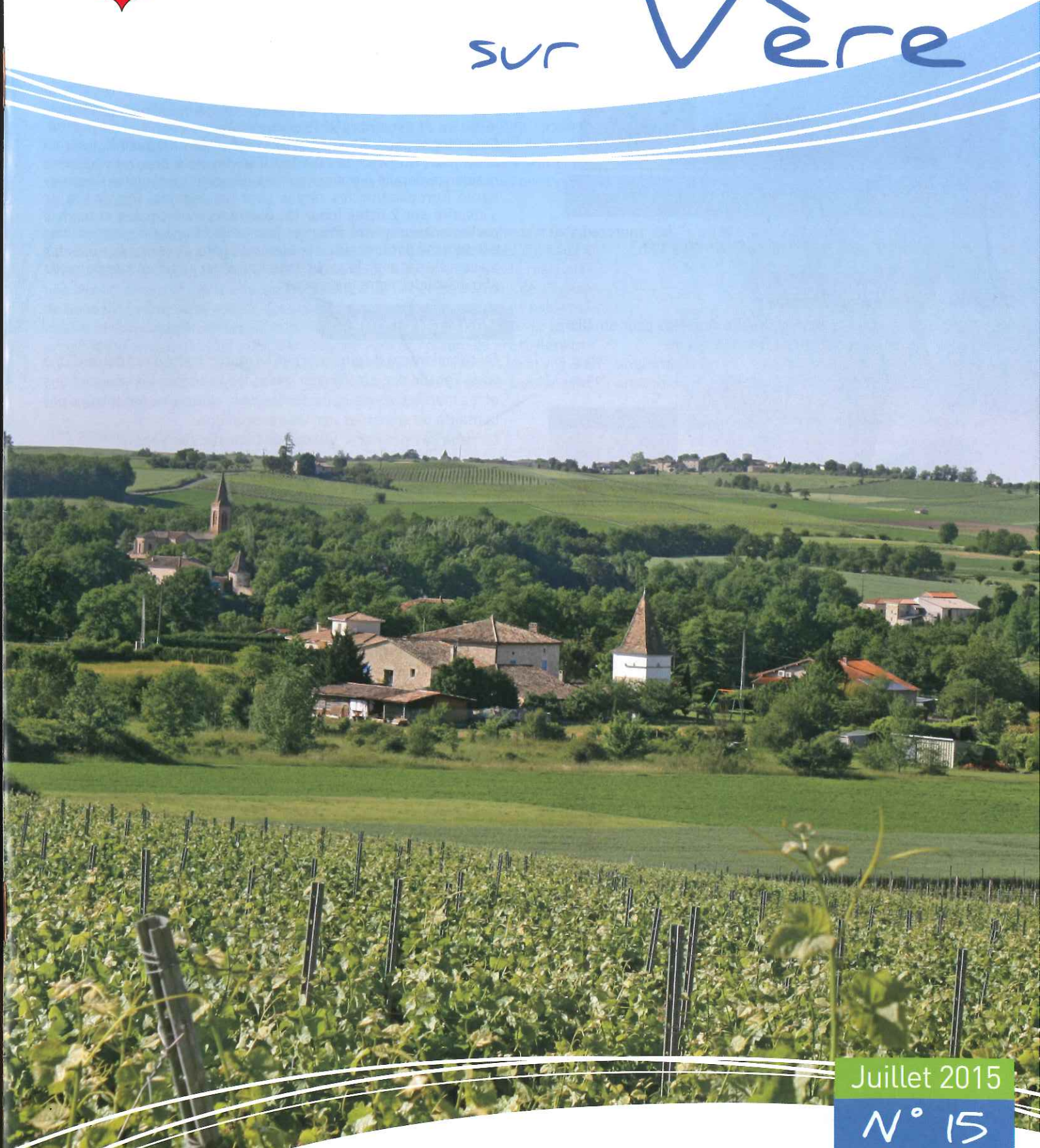




Cahuzac

sur Vère



Juillet 2015

N° 15

Infos mairie

Site Internet

www.cahuzac-sur-vere.fr

Vous voulez savoir ce qui se passe à Cahuzac ?
Quelles démarches administratives vous devez suivre ?
Pensez à aller consulter le site internet de la commune !
Vous y retrouverez les informations pratiques, les démarches administratives, les actualités de la commune, et les manifestations qui y sont organisées.
Vous êtes une association ?
Pensez à nous communiquer les informations sur les événements que vous organisez. Nous les publierons sur le site communal. Adressez les à : mairie.cahuzacsurvere@wanadoo.fr



Médiathèque

05.63.33.91.72

Horaires habituels d'ouverture au public : les mercredis et samedis de 9 h 30 à 12 h et mardis de 14 h 30 à 17 h.

Tarifs Location salles

Il est prévu de modifier le tarif de la salle des fêtes pour améliorer son entretien. En attendant, les tarifs restent de

Salle des fêtes Hors commune : 250 € Commune : 90 €

Salle animation Hors commune : 65 € Commune : 35 €

Jeux de loto : 18 €

Caution de 800 € par chèque bancaire pour location de la salle des fêtes et 250 € pour la salle d'animation. Une attestation d'assurance responsabilité civile sera déposée avec le chèque de caution.

Caution de 10 € par table, par chèque bancaire, à remettre au moment du retrait du matériel, pour tout prêt de matériel.

Vous pouvez télécharger le règlement de location des salles sur le site de la mairie.



Décharge de Fontanes

La décharge reste ouverte de 9 à 12 heures du lundi au mercredi, mais seul le dépôt de gravats est autorisé. Les déchets verts ne sont plus acceptés. Une redevance d'1€ par remorque est prélevée pour les particuliers et de 10 € par camions pour les particuliers et artisans. L'accès ne se fait qu'en présence d'un élu. En raison du risque de termites, tout chargement contenant du bois sera refusé.

Déchetteries

Vous pouvez aller déposer vos déchets divers dans les déchetteries de Gaillac ou de Castelnau de Montmiral :

Horaires d'ouverture :

Gaillac : du Lundi au Samedi, de 8 h à 12h et de 14h à 17h50.

Castelnau : mercredi 9h-12h, jeudi 14h-18h, samedi 9h-12h et 14h-18h. Le dépôt de déchets est gratuit pour les particuliers.

Vous pouvez aussi retirer gratuitement du compost 100% végétal à la Déchetterie de Castelnau.

Permanence assistante sociale

M^{me} SALVETAT assure une permanence à la mairie les 1^{er} et 3^{ème} jeudis de chaque mois de 9 h 30 à 12 h.

Tél. pour rendez-vous : 05-63-81-21-81

Horaires Bureau de poste

Le Bureau de poste est ouvert du mardi au samedi de 8H45 à 12H15.

Carte d'identité et passeport

Pour la carte identité : pièces à fournir à la mairie du domicile : Formulaire de demande + 2 photos + justificatif de domicile récent à votre nom + un acte de naissance si pas de carte sécurisée présentée + une ancienne carte si renouvellement ou modification + un timbre fiscal de 25 € si perte ou vol de la carte.

Pour le passeport : s'adresser au Commissariat de Gaillac.

Recensement militaire

Attention ! Les jeunes filles et garçons doivent se faire recenser à partir du jour de leurs 16 ans.

Cette formalité est indispensable pour s'inscrire au permis de conduire et aux examens.

Inscriptions électorales

Les inscriptions sur les listes électorales seront reçues à la mairie jusqu'au 31 décembre 2015 dernier délai.

Conditions pour être inscrit : avoir son domicile dans la commune, ou payer la taxe foncière depuis 5 ans, ou y avoir sa résidence depuis 6 mois. Pour les ressortissants de la Communauté Européenne, les règles sont les mêmes. Possibilité de s'inscrire sur 2 listes (pour les élections municipales et pour le parlement européen). Pour les jeunes de 18 ans, un courrier vous est adressé par la mairie stipulant que vous devez vous présenter au secrétariat avec la carte d'identité et un justificatif de domicile afin de valider votre inscription.

Page facebook

En complément du site internet, la municipalité s'est dotée d'une page Facebook pour signaler à tous les habitants les informations et les manifestations importantes de la commune organisées par la mairie ou signalées par les associations.

La page se nomme : « **Village de Cahuzac sur Vère** ».

Stationnement rue du Barry

La municipalité rappelle que, dans la rue du Barry, rue étroite et commerçante, le stationnement est limité à 5 minutes. Les voitures ne doivent donc pas y être garées en permanence. Pour cela, le Mercadial tout proche est le parking adapté.



Stop à la divagation de chiens et de chats

Nous rappelons aux propriétaires des chiens et des chats de la commune qu'il est strictement interdit par le Code rural (art L 211-22 et 23) de laisser divaguer ses animaux, c'est à dire de les laisser errer seuls sur la voie publique. En promenade, les chiens doivent être tenus en laisse. Au domicile, vous devez les tenir enfermés ou avoir un enclos dont les clôtures sont suffisamment hautes pour éviter qu'ils ne s'échappent.

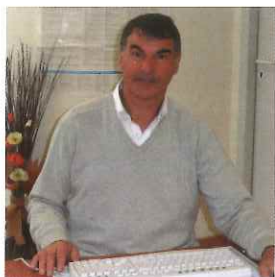
Les chiens et les chats errants peuvent être emmenés à la fourrière du Garric, selon les dispositions de la convention signée avec la SPA depuis octobre 2007. La mairie dispose d'un lecteur de puce permettant d'identifier l'animal avant sa mise en fourrière. Une participation financière sera alors demandée au propriétaire lors de sa récupération.

Collecte sélective et sacs jaunes

Les sacs sont à retirer au secrétariat de mairie. Ils sont recyclables et doivent être utilisés seulement pour les bacs jaunes après tri sélectif du contenu. Ils vous seront remis gratuitement : 2 rouleaux par an et par foyer. Pour tout renseignement, contactez la Communauté de Communes au 05.63.814.815.

Rappel inscription Ecole

Les enfants de 3 ans, ou plus, en 2015 devront se faire inscrire à l'école et à la Communauté de Communes pour la rentrée de septembre.



Le Mot du maire

Michel Bonnet
Maire de Cahuzac-sur-Vère

Nous voici déjà au seuil de l'été, et tous les gîtes et campings se préparent activement à accueillir nos nombreux touristes et passants. Comme chaque année nous nous appliquons à soigner nos espaces verts et plates-bandes pour notre qualité de vie et celle de nos visiteurs. Pour faciliter le travail de nos jardiniers, la commune s'est dotée d'une nouvelle tondeuse auto portée. Grâce à l'achat de notre épaveuse nous avons pu faucher les talus assez tôt; le deuxième passage se fera vers la fin de l'été. Pour les randonneurs qui sillonnent de plus en plus notre commune, des clous spécifiques du chemin de St-Jacques ont été implantés du pont Marragou jusqu'au chemin de Peyrarols. Nous sommes donc prêts pour la saison estivale.

Les travaux de rénovation du patrimoine bâti de la commune continuent. Nous avons refait la toiture de la Maison Partagée, et terminé la pose des chenaux à l'église de Granéjols, dont une association dynamique a entrepris la restauration des boiseries, et des habits sacerdotaux. La toiture et les chenaux de l'église de Cahuzac seront aussi refaits. En accord avec Jean Kamel, prêtre de notre paroisse, et son conseil paroissial, le conseil municipal a convenu de lever le bail emphytéotique, qui nous lie avec l'archevêché. Ainsi la totalité du presbytère revient à la commune, et nous avons décidé de le restaurer à des fins locatives. En contrepartie de cette rupture de bail, nous nous sommes engagés à aménager une salle de réunion dans une des chapelles de l'église.

Une grosse opération de reprise des tombes abandonnées est en cours dans les 5 cimetières. Pour respecter toutes les règles de déontologie et de droit, cette mission a été confiée à la société Elabor. Cette mise à jour s'étalera sur 4 années. Les plans des cimetières et des tombes non affectées sont affichées à l'entrée de chacun des cimetières.

La halte-garderie entièrement refaite par la communauté de communes, tourne à plein régime puisque les 12 places sont occupées.

Le terrain de foot inauguré le 20 juin va permettre à tous les licenciés de disposer d'un outil aux exigences dictées par la fédération française de foot. La route de Vieux jusqu'au terrain sera entièrement refaite. Des trottoirs, aux normes accessibilité aux personnes à mobilité réduite permettra une circulation douce et sécurisée depuis la place jusqu'à la nouvelle passerelle bois enjambant la Vère. Pour ceux qui ont l'intention de faire des travaux dans leur maison d'habitation ou locative, l'OPAH cantonale continue à distribuer des subventions très intéressantes pour tous travaux de remise aux normes et isolation.

Pour les assainissements individuels, au demeurant onéreux, l'agence de bassin Adour Garonne octroie une aide importante qui peut aller jusqu'à 50 % du montant des travaux.

Dans un même souci de préservation de la qualité des eaux, nous avons entièrement rénové l'installation électrique et la filtration de la plus ancienne de nos deux stations d'épuration.

Nous utilisons tous les moyens à notre disposition pour continuer à rénover et faire vivre notre village et ses habitants.

A tous ceux qui partent en vacances, le conseil municipal et moi-même, souhaitons de bonnes vacances. J'encourage tous ceux qui restent à profiter des nombreuses animations proposées par nos associations. Nous vous retrouverons nombreux, j'en suis sûr, pour la fête de notre village du 10 au 12 juillet, à son vide grenier, et à notre premier marché de terroir le 23 juillet.

Nouveauté cette année : un grand panneau lumineux, placé à cet effet place d'Hautpoul, vous renseignera sur toutes les festivités de notre village. Bon été à toutes et à tous.

sommaire n° 15



Infos mairie 02

Mot du maire 03

Infos communales 04-06

Actions communales 07-09

Infos CCGV-PS 10

Culture et animations 11

Retour en images 12



Contact Mairie

05 63 33 90 18



courriel

mairie.cahuzacsurvere@wanadoo.fr



La mairie est ouverte
du lundi au vendredi
de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h

Du 1^{er} juillet au 31 août,
fermeture le jeudi après-midi



Compte rendu des réunions du Conseil Municipal



SEANCE DU 9 DÉCEMBRE 2014

Présents : MM. Michel BONNET - Benoît MARCOUL
Olivier BOUTIN - Ernest GIORGIUTTI - Jean-Paul
HUC - Jean-Pierre ROZIERES - Jean-Fabien SAGE -
Mmes Karine BERTRAND - Nathalie PHILIPPE
Céline BEGIN - Catherine ESQUEVIN - Corinne CAL-
VIÈRE.

Représentés : Jacqueline GASSIN a donné procuration
à Benoît MARCOUL - Delphine CALICIS a donné pro-
curation à Nathalie PHILIPPE

Absents : Adeline CARRENO

Secrétaire : Karine BERTRAND

- création d'un poste en contrat unique d'insertion (CUI) pour 12 mois pour 20h/semaine à compter du 01.02.2015 au SMIC et de nommer Germain BIGAND à ce poste,
- ouverture de crédits pour l'achat d'un tracteur 15 400 €

SEANCE DU 3 FÉVRIER 2015

Présents : MM. Michel BONNET - Benoît MARCOUL
Ernest GIORGIUTTI - Jean-Paul HUC - Jean-Pierre
ROZIERES - Jean-Fabien SAGE - Mmes Karine
BERTRAND - Nathalie PHILIPPE - Céline BEGIN -
Catherine ESQUEVIN - Corinne CALVIÈRE.

Représentés : Jacqueline GASSIN a donné procuration
à Benoît MARCOUL

Absents : M. Olivier BOUTIN - Adeline CARRENO (exc)
Delphine CALICIS (exc)

Secrétaire : Catherine ESQUEVIN

- demande de subvention auprès de la Préfecture et du Conseil Général pour les toitures de l'église de Cahuzac, la Médiathèque, l'Oustal, l'espace Gaby Cahuzac et la maison d'animation pour un total de travaux de 134 051.74 € HT
- validation du transport à la demande et signature de la convention avec l'entreprise Transport Tarn Service,
- demande de subvention pour l'église de Granéjols (restauration du tabernacle et des chandeliers) pour un montant de travaux de 49 230 € TTC
- autorisation pour déposer le permis de construire pour la rénovation de la maison d'animation,
- décision de la fermeture du secrétariat de mairie le jeudi après-midi du 15 juin au 15 septembre,
- revalorisation des charges locatives du local repassage à 100 € à compter du 01.03.2015.

SEANCE DU 24 MARS 2015

Présents : MM. Michel BONNET - Benoît MARCOUL
Ernest GIORGIUTTI - Jean-Pierre ROZIERES
Jean-Fabien SAGE - Jean-Paul HUC - Mmes Karine
BERTRAND - Nathalie PHILIPPE - Delphine CALICIS
Catherine ESQUEVIN - Corinne CALVIÈRE - Olivier
BOUTIN

Représentés : Jacqueline GASSIN a donné procuration
à Benoît MARCOUL - Adeline CARRENO a donné pro-
curation à Ernest GIORGIUTTI - Céline BEGIN a donné
procuration à Karine BERTRAND

Secrétaire : Benoît MARCOUL

- vote du compte administratif assainissement : excédent de fonctionnement 19 045.78 € et déficit investissement 629.44 €,
- vote du compte administratif commune : excédent de fonctionnement 619 147.85 € et excédent d'investissement 12 664.28 €,
- vote du budget primitif assainissement : section fonctionnement 54 187.58 € et section investissement 38 445.32 €,
- décision de ne pas augmenter les taux des taxes locales
- création d'un poste de CUI à compter du 01.06.2015 pour 20 h/semaine au SMIC et de nommer Jean-Paul VIRILLI,
- demande de subvention sur la réserve parlementaire : 6 000€ dont 1 500 € pour Opéra Soleil et 1 500 € pour l'association Au fil du temps..

SEANCE DU 21 AVRIL 2015

Présents : MM. Michel BONNET - Benoît MARCOUL -
Ernest GIORGIUTTI - Jean-Pierre ROZIERES - Jean-
Fabien SAGE - Mmes Karine BERTRAND - Adeline
CARRENO - Nathalie PHILIPPE - Delphine CALICIS -
Céline BEGIN.

Représentés : Mme Catherine ESQUEVIN a donné pro-
curation à Jean-Fabien SAGE - Jacqueline GASSIN a
donné procuration à Benoît MARCOUL - Corinne CAL-
VIÈRE a donné procuration à Jean-Pierre ROZIERES

Secrétaire : Delphine CALICIS

- vote des subventions aux associations,
- vote du budget primitif de la commune : section fonctionnement 1 004 871.30 €, section investissement 882 818 €,
- décision de céder à l'association « âges sans frontière » une partie de la parcelle J 1040 sous forme d'un bail à construction sur une durée de 30 ans,
- décision d'effectuer des travaux à la chapelle de l'église de Cahuzac afin de créer une salle pour le catéchisme pour un montant de 23 809.02 € TTC



Pernis de construire

accordés au 11/05/ 2015

Nom et Prénom	Nature	Lieu
PEMBERTON Anthea	Rénovation et extension ferme	Granéjouis
SAOUDI Olivier	Terrasse couverte clôture	Croix de fert
LAURENT Pierre-Olivier	Aménagement dépendance	Lintin
CARBONNEL Alain	Hangar stockage	Massalens
SCI FAMILY STEM	Maison	Chem. de l'Escalfadou

RAPPEL : ENQUÊTES INSEE



En ce début d'année, trois enquêtes officielles, par sondage, menées par l'Institut National de la Statistique et des

Etudes Economiques, ont été lancées sur le territoire de notre commune. Un panel de Cahuzacois, tirés au sort, a déjà reçu la visite d'un enquêteur officiel de l'INSEE, en général M^{me} THIBAUT. La première enquête s'est déroulée du 2 février au 2 mai 2015, et a porté sur "la qualité de l'environnement de l'habitat et de l'insécurité". La deuxième, du 13 avril au 31 octobre 2015, s'intéresse à "la formation et la qualification professionnelle", afin d'étudier l'évolution de la société et la situation de la formation professionnelle continue.

La troisième, du 2 mai au 10 octobre 2015, étudie "la santé et les conditions de vie des seniors", pour mieux percevoir les difficultés et les aides reçues par les personnes âgées.

Nous vous demandons de faire bon accueil à l'enquêteur qui s'annoncera chez vous par une lettre officielle.

Merci d'avance !

Déclarations préalables

accordés au 11/05/ 2015

Nom et Prénom	Nature	Lieu
DALENC Fettouma	Clôture et portail	Camp de Salinié
GLOAGUEN Loïc	Clôture en panneaux bois	Granéjouis
GATIMEL Nicolas	Panneaux photovoltaïques	Vallières
ESQUEVIN Jean-Pierre	Micropieux consolidation maison	Imp. l'en de l'el
BOURSE Arnaud	Piscine	Granéjouis
MILLER Victor	Piscine	Les méritz
MAIRIE DE CAHUZAC	Ouverture porte fenêtre et terrasse	Maison d'animation
CACERES Christelle	Changement destination d'une partie commerce en habitation	Route de Cordes
COTTINGHAM John	Changement porte entrée	Carcarietge
COTTINGHAM John	Abri de jardin	Carcarietge
CLERGUE Alain	Clôture et portail	Mas des vignes
BOUVIER BELLEVILLE Eric	Clôture et portail	Mas des vignes
TAILLEFER Jérôme	Ravalement façades	Mas del sol
DELMAS Nathalie	Ravalement de 3 façades et muret	Chemin Gimel

Ils nous ont quittés

- Louise ROQUES Vve GAILLARD 20 novembre
- Gloria DIAS Vve ALVES 26 janvier
- Louis GACHET 26 janvier
- Geneviève ROUZÉ (MARIANCZUK) 29 janvier
- Béatrix GORSSE 08 février
- Marie-Louise MALBERT Vve SOULOUMIAC 24 février
- Hervé AFCHAIN 23 mars
- Jean-Pierre PETIT GRAS 01 avril
- Marthe DELGA 14 avril

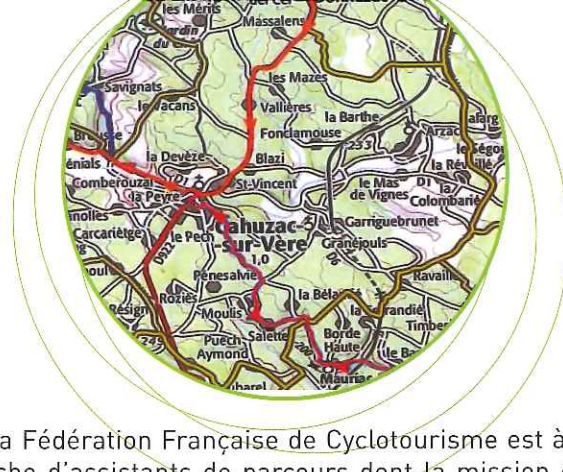
Félicitations

- Rodrigue MORA et Saliha KEBIR 20 décembre
- Philippe SAULIERES et Isabelle DOUZIECH 14 février

Etat Civil

Bienvenue

- Violette AYNARD 6 novembre
- Simon BARTHE 5 décembre
- Asya ASSILA 8 décembre
- Eluan EDYE 2 janvier
- Timeo EDYE 2 janvier
- Elea LE BAIL 31 janvier
- Léonie DELMAS 17 février
- Charly ALVES 28 février
- Mathis SOUPART 6 mars



77^{ème} Semaine Fédérale Internationale de Cyclotourisme

Du 2 au 9 août, c'est au tour du Tarn d'accueillir le plus grand rassemblement de cyclotouristes d'Europe : 15 000 amateurs de vélo de 20 nationalités différentes vont silloner les routes du Tarn et découvrir notre belle région.

Cette manifestation bénéficie du soutien de la Ville d'Albi, de la Communauté d'agglomération de l'Albigeois, du Conseil Départemental, du Conseil Régional, de la CCI du Tarn, et des Comités départementaux et régionaux du tourisme.

Le mercredi 5 août 2015, deux circuits traverseront notre commune. Il nous faudra donc les accueillir avec soin, leur signaler les points touristiques remarquables, les points d'eau, les toilettes publiques. Par ailleurs, les membres des nombreuses associations de Cahuzac sont sollicités pour aider au bon déroulement de cette manifestation.

Ainsi, la Fédération Française de Cyclotourisme est à la recherche d'assistants de parcours dont la mission est d'assurer la sécurité des cyclotouristes aux carrefours. Les volontaires sont les bienvenus et doivent s'adresser à la mairie pour s'inscrire.

D'un autre côté, des décorations ayant pour thème la bicyclette seraient, elles aussi, bienvenues, la Fédération se chargeant de fournir le nombre de vélos réformés souhaités pour créer les décorations imaginées.

Enfin, la Fédération, s'appuyant sur son expérience, conseille aux commerçants et habitants du Cahuzacois d'être approvisionnés le jour du passage.

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site de la semaine fédérale : <http://sf2015.ffct.org/>

Plantation de haies en bordure de Vère



Savez-vous planter les haies, ...

Pour restaurer les berges de la Vère et favoriser le développement harmonieux de la ripisylve (arbres des bords de rivière), le mercredi 11 janvier 2015, le Syndicat Mixte de Rivières-Cérou-Vère a organisé, avec la participation des élèves de l'école de Cahuzac-sur-Vère, une

plantation de plus de 500 m de haies en bordure de la Vère, sur une parcelle agricole dont le propriétaire, M. Aynard, avait préparé le sol.

Le syndicat de Rivières avait placé le paillage à l'avance, l'Association Arbres et Paysages Tarnais avait choisi les arbres à planter, parmi les essences locales, et la plantation s'est faite avec l'aide des enfants, des parents d'élèves, des instituteurs, mais aussi de la Fédération de Chasse du Tarn ainsi que de certains élus cahuzacois.

Auparavant les élèves de Cahuzac avaient bénéficié de plusieurs interventions en classe de l'animateur du C.P.I.E. pour développer une action pédagogique sur l'eau, la rivière, les arbres et découvrir la riche biodiversité et les niches écologiques qu'offre la végétation au bord de l'eau. Cette opération, à base d'un partenariat très varié et riche d'enseignement, a rencontré un réel succès auprès des participants.

Implantation d'une nouvelle « Maison partagée »

Le Conseil Municipal du 23 avril 2015 a donné son accord pour céder à l'Association « Ages sans Frontières », un terrain, situé derrière la Salle des Fêtes, dans le prolongement de la résidence « Les Hauts de Cahuzac ». Cette cession sera faite sous forme de bail à construction d'une durée de trente ans : au bout de ce délai, les bâtiments deviendront propriété de la commune.

L'Association Ages Sans Frontières, déjà gestionnaire de 4 EHPAD (Etablissements Hospitaliers pour Personnes Agées Dépendantes) envisage d'y construire une nouvelle « maison partagée », avec 6 logements

en colocation pour personnes âgées autonomes. La maison partagée, dont le coût est de 30% moins cher qu'un EHPAD, se rapproche de la colocation, avec une espace privé (chambre, salle de bains) et des parties communes (salle à manger, salon, cuisine) préservant ainsi une vie sociale et une ambiance familiale.

Cette résidence, bien placée, proche des commerces et des lieux d'animation, viendra renforcer l'équipement d'accueil pour personnes âgées de la commune qui peuvent ainsi vivre dans un cadre adapté.

Nos jeunes élus du C.M.E.

Nos jeunes élus du CME se sont montrés très actifs durant l'année 2014 qu'ils ont terminée par le succès de la vente du calendrier de Cahuzac-sur-Vère, qui, finalement, a rapporté la somme de près de 980 Euros reversée au Téléthon 2014.

Leur mandat venant à son terme, un nouveau Conseil Municipal Enfant a été élu, par les élèves de CE2, CM1 et CM2 de la commune de Cahuzac. Dans le cadre du cours d'Education Civique, les élus du CME sont allés présenter à l'Ecole de Cahuzac leur fonction et leurs réalisations. Puis le mercredi 8 avril, dans la salle du conseil de la mairie, où les élèves avaient été réunis par leurs maîtres, ont eu lieu les élections, dans une ambiance très sérieuse. Nos 7 petits candidats avaient préparé leur profession de foi et ont présenté leurs projets, avant que leurs camarades ne passent au vote. 5 nouveaux conseillers ont été élus : Lilou Gire, Lucile Ouley, Léo Rubio, Quentin Baillie-Rimper et Adam Breil.

Le jeudi 31 avril 2015 a eu lieu la première réunion du nouveau conseil. Nos jeunes élus ont découvert avec beaucoup de sérieux et d'application les différents aspects de leur nouvelle fonction. Ils ont écouté attentivement les explications de Monsieur le Maire, M. Bonnet et de Mme Esquevin, adjointe chargée du CME. Ils ont aussi présenté leurs différents projets ou désirs pour améliorer notre commune et ils ne manquent pas d'idées !

Leur première participation officielle à la vie du village s'est faite le dimanche 10 mai 2015 lors de la cérémonie célébrant l'armistice du 8 mai, sur la Place de la Mairie où ils ont présenté avec beaucoup d'enthousiasme et de sérieux le message de la Fédération Nationale des Anciens Combattants.

Achat de terrain

A l'occasion de la vente de la maison de M. et M^{me} Goy, la Mairie a acheté 1334 m² de ce terrain située à l'arrière de la maison, afin de constituer une réserve foncière bien placée entre l'école, la salle des fêtes, la cantine et les Hauts de Cahuzac. Elle a cédé la servitude de passage aux nouveaux propriétaires, tout en conservant un « droit d'échelle » pour pouvoir entretenir les bâtiments de l'ancienne école.

Un portail permettant l'accès au nouveau terrain a été installé au cours de l'hiver.

La transaction s'est élevée au prix de 25000 €.

D'une coquille à l'autre...

Depuis l'an dernier, Cahuzac sur-Vère a retrouvé son rôle historique d'étape sur le

Chemin de Saint Jacques de Compostelle, sur la route secondaire permettant de relier la voie du Puy à la voie d'Arles, d'aller de Conques à Toulouse. Cet itinéraire reprend, en fait, celui du GR 46, très fréquenté par nos amis randonneurs.

La Fédération de Randonnée du Tarn a mis en place des panneaux d'information en bord de Vère, près du vieux pont, et des panneaux aux sorties du village.

La municipalité a donc complété le balisage en faisant sceller au sol des clous urbains en forme de coquille Saint-Jacques, modèle choisi en suivant les conseils de nos Cahuzacois plusieurs fois jacquaires, M. Mallet et Salvignol. Vous pouvez donc, tels des Petits Poucets, traverser Cahuzac en suivant ces coquilles ...



Travaux de signalisation

Pour améliorer la signalisation et l'information des usagers, plusieurs panneaux ont été installés récemment sur nos routes : balises d'intersection entre la route des Ecoles et le chemin des Tres Cantous ; balise entre la Rue de la Vergne au croisement avec le Chemin de Pérayrols ; panneaux indicatifs pour la Halte Garderie, le R.A.M. et la salle des fêtes. Un radar pédagogique est en cours d'installation dans la descente de Saint Vincent afin de ralentir la circulation : en effet, le panneau de Cahuzac ayant été déplacé, cette descente doit s'effectuer désormais à 50 km/h.

Enfin, un panneau d'affichage électronique, destiné à annoncer les nouvelles importantes aux Cahuzacois, a été mis en place sur la Place de la Mairie. Nous espérons qu'il vous sera utile.



Travaux de voirie

Les travaux de voirie que nous vous annonçons dans notre précédent bulletin vont commencer, les appels d'offres ayant été faits et les entreprises retenues.

L'entreprise TFTP de Lagrave doit assurer la réfection complète du haut de la Rue du Barry, avec rabotage de la chaussée, tranchée PTT, murets de soutènement et caniveaux, ainsi que la fin de l'aménagement du Mercadial, pour un montant de près de 40000 € HT. L'entreprise ETPLAV de Villefranche de Rouergue, ayant fait la meilleure offre, rénovera la Route de la Bellautié, les chemins vers Puech Court et Blazy, le chemin de la Maladrerie et la route longeant la voie ferrée à Arzac pour un montant de 63000 € HT. Nous vous rappelons que ces travaux ne peuvent concerner que les chemins communaux, les voies intercommunales restant de la responsabilité de la Communauté de Communes.

L'entrée du village, par la route de Vieux (D1), va, elle aussi, être complètement rénovée, jusqu'au nouveau terrain de foot le long du chemin de la Vère qui sera goudronné jusque là. Des trottoirs seront créés et un ralentisseur limitera la vitesse des véhicules sur la D1. Le marché a été attribué à l'entreprise Voinot, de Lagrave, pour la somme de 140 000€.

Le prix de l'ensemble de ces travaux dépasse donc la somme de 200 000€ ce qui pour une petite commune comme la nôtre représente près du quart du budget d'investissement et nécessite l'utilisation des réserves budgétaires précédemment constituées, puisque nous ne disposons dans ces dossiers d'aucune subvention.

Remise aux normes des cimetières

L'entreprise ELABOR, à qui la commune a confié le travail de remise aux normes des cinq cimetières cahuzacois (Cahuzac-sur-Vère, Lintin, Granejols, Salettes, Arzac), travail imposé par la loi, a terminé le recensement des tombes. 9 classeurs rassemblent désormais les registres des inhumés ainsi que les plans des cimetières et des durées de concession.

La procédure de reprise des 45 sépultures en état d'abandon est maintenant lancée. Il s'agit des tombes de plus de 30 ans d'existence, non entretenues, et dans lesquelles il n'y a pas eu d'inhumation depuis plus de 10 ans. Les familles concernées

ont été informées en temps utile et priées de remettre leur emplacement en bon état pour le mercredi 17 juin, date à laquelle M. le Maire, en présence d'un officier de police judiciaire, a fait le constat d'abandon.

Par ailleurs, une procédure de régularisation ou de reprise de sépultures sans concession est lancée. Aucun justificatif de concession n'ayant été trouvé dans les archives communales pour une soixantaine de sépultures, il est nécessaire de régulariser ces situations par l'attribution officielle d'une concession ou le transfert des corps dans une autre concession ou un autre cimetière, car il s'agit là, selon les termes officiels, « d'une occupation indue du domaine communal ».

La municipalité, consciente qu'il s'agit ici d'un sujet sensible, a mis en place un affichage officiel des différentes procédures sur les panneaux de la Mairie et à l'entrée des cimetières, et fait passer des publications dans la presse.



Opération « Toitures et travaux »

En faisant le tour des bâtiments dépendants de la municipalité, il est apparu rapidement que de nombreux toits avaient un besoin urgent de réfection.

Aussi, le toit de l'Oustal, ancienne poste, a déjà été refait au mois d'avril par l'entreprise Bati'Rénov, pour près de 15000€. Il reste à reprendre, d'ici la fin de septembre 2015, les toitures de la Maison d'animation, de l'Espace Gaby Cahuzac, de la Médiathèque et surtout de toute l'Eglise de Cahuzac, pour laquelle nous avons obtenu une première subvention de l'Etat à hauteur de 25 % du prix des travaux.

Après ouverture d'appels d'offres, les travaux de l'Eglise et de la médiathèque ont été confiées à l'entreprise Eco-LilasCel de Salles, pour la somme respective de 69 000€ et de 10 700€, et les travaux à l'Espace Gaby Cahuzac seront à la charge de l'entreprise Chamayou pour le prix de 48 000€.

Quant à l'église de Granejols, d'un bel intérêt patrimonial et pour laquelle la mairie a passé une convention avec la Fondation du Patrimoine, l'entreprise Da Silva a installé des gouttières, devenues indispensables pour protéger les murs et les fresques menacés par les infiltrations, le tout pour un montant de 6000€. Par ailleurs, la commune interviendra sur les façades de l'église avec son personnel.



Enfin, à la demande du Conseil paroissial, la Mairie a aussi lancé un projet d'aménagement de la première chapelle de droite de l'Eglise, pour la transformer en salle de réunion paroissiale et salle de catéchèse. Le montant des travaux d'électricité (Entreprise Bailliet), de plâtrerie et peintures (Entreprise Jean Alvès) et la mise en place d'une cloison de verre (Entreprise Alzonne Ribeiro) s'élèvera à la somme totale de 25000€.

Ces transformations permettent ainsi à la Mairie de récupérer le plein usage du presbytère et d'y aménager d'ici quelques temps des logements locatifs, après les réfections nécessaires.

Un « Marché Festif et Gourmand »

L'été cahuzacois est animé par deux grandes manifestations populaires. Tout d'abord en juillet, « La Fête », avec ses trois jours de plaisirs et de musiques en tout genre ponctués par le superbe feu d'artifice. Puis, au mois d'août, par la soirée lyrique d'« Opéra Soleil », qui rassemble de jeunes chanteurs de grand talent, puisque nous avons pu entendre, en 2011, le jeune ténor Cyrille Dubois vainqueur cette année des Victoires de la musique.

Néanmoins, la municipalité a décidé de créer un nouvel événement pour apporter encore plus d'animation dans notre commune et développer le tourisme : **le jeudi 23 juillet, de 18h à 23 heures sur la Place du Mercadial,**



aura lieu un « Marché Festif et Gourmand » avec vente et dégustation sur place des produits locaux avec une animation musicale. Plusieurs artisans viendront aussi vous faire découvrir leurs créations. Le marché s'annonce bien : près d'une vingtaine de producteurs sont déjà inscrits. Venez nombreux, ce soir-là, passer la soirée avec nous, armés de vos couverts, et faites connaître ce nouvel événement autour de vous !

Transports à la demande

On l'appelle aussi, plus familièrement, « **le bus du vendredi** » ! Depuis le mois de janvier, la commune s'est chargée d'organiser le transport à la demande, le vendredi matin, à destination du marché de Gaillac.

La société retenue, EURL Transport Tarn Service, dispose d'un minibus de 8 personnes et modulable pour 3 fauteuils handicapés.

La commune paie un forfait de 55 € TTC pour chaque déplacement et les usagers déboursent 4€ pour un aller-retour.

Le premier trajet a eu lieu en janvier à la satisfaction générale. Les personnes intéressées par ce service peuvent se renseigner au secrétariat de mairie.

les 10-11-12 juillet 2015

FETE GRATUITE (sous chapiteaux)

et Manèges enfantins
Place du Mercadial

Vendredi 10 Juillet à partir de 19h30 concerts avec

TARA'S FOLK : groupe Irlandais
Lé on o ra essayé : Ska, Rock festif

Restauration sur place : Moules-Frites (sans réservation)

Samedi 11 juillet

14h30 concours de pétanque en doublette
(Inscriptions sur place)

19H Repas 12€ (sans réservation) salade + foie gras,
brochettes de magret + légumes, fromage, croustade
et 1 verre de vin.

22H-3h Bal gratuit animé par l'orchestre
musette-variétés :

Serge VERGNES

Dimanche 12 juillet

8h Vide grenier, inscriptions au 06.22.08.71.40
ou 06.84.10.68.89

Des Parkings seront à la disposition du public aux entrées
du village. Personne à mobilité réduite, parking à la salle
des fêtes.

11h Dépôt de gerbe au monument aux morts et apéritif
(offert par la municipalité)

19h Apéritif animé par le groupe « MA ÈVA »
auteurs, compositeurs, interprètes : Pop, Rock, Variétés

22h Soirée Disco avec PARADOXE

23h Feu d'artifice (offert par la municipalité)
Restauration sur place : Grillades-Frites (sans réservation)

Voyage du Jumelage

En 1971 - il y a donc 44 ans -, les
deux communes de Cahuzac-sur-
Vère et de Maar, village rural de la
commune de Lauterbach, dans la
Hesse, ont signé un jumelage.

Depuis, tous les deux ans, l'Asso-
ciation du jumelage organise un
voyage d'échange d'une semaine en France, puis en
Allemagne. **Venue des Allemands à Cahuzac : du 28
juillet au 3 août 2015. Voyage des cahuzacois à Maar :
du 9 au 16 août 2015.**

Ce voyage est ouvert aux personnes à partir de 10 ans,
résidant sur la commune et les communes voisines.
Le tarif est de 150 € pour les moins de 30 ans, et de
270 € pour les 30 ans et plus. Transport, héberge-
ment, repas et activités sont compris dans le prix.

L'association recherche des familles hôtes pour ac-
cueillir et héberger les Allemands durant leur séjour.

Pour toute information contacter : M^{me} Laussou-Legrand
à cette adresse mail : cahuzacmaar@free.fr ou au 05 63 33
97 99 (le soir) - Olivier 06 86 98 54 68 (HR, le soir)



Ca bouge à l'Oustal !

Peu à peu, la résidence partagée l'Oustal tisse des
liens avec de multiples associations intergénération-
nelles. Rencontre avec M^{me} Suc et M^{me} Maffre du Club
des aînés pour une après-midi pâtisserie traditionnelle
autour des « curbelets ». Participation aux actions du
Foyer Laïque : les résidents ont préparé des gâteaux
pour les paniers garnis du loto des écoles ; ils ont aussi
découpé et peint les légumes en papier mâché pour le
char à l'occasion du carnaval de l'école de Cahuzac. De
futurs beaux échanges sont aussi en perspective avec
l'inauguration, le vendredi 13 mars 2015, de la Halte
garderie, face à l'Oustal. Si vous êtes une association,
si vous avez des projets collectifs, les résidents de
l'Oustal vous proposent d'apporter leur contribution.
Vous pouvez les contacter au 05 63 81 70 52.

Spectacle CARMEN

le 4 août 2015 à 19H

7^{ème} saison estivale pour Opéra Soleil à Cahuzac sur Vère.

Depuis maintenant 7 étés, l'Association Opéra Soleil organise un concert lyrique au cœur
du village. 500 personnes sont présentes à ce rendez-vous d'été. Durant une soirée, l'opéra
vient à la rencontre de notre village. dans une ambiance conviviale et festive où la voix et la
vigne sont associées dans une belle harmonie.

Pour ce rendez-vous du 4 août, une innovation va marquer cette année car Carmen en
« opéra de poche » sera présenté. Cette production sera donnée par les artistes du C.A.L.M.
(Centre d'Art Lyrique de La Méditerranée).

(en cas de pluie, salle des fêtes de Gaillac). Suivi de l'apéritif et du repas en commun
Entrée 17€ - Etudiant 10€ - Gratuit jusqu'à 12 ans



OPERA SOLEIL
CAHUZAC SUR VÈRE

Commission des Affaires Scolaires

La Communauté de Communes Vère Grésigne Pays Salvagnacois n'a pas encore terminé l'harmonisation de l'ensemble de ses compétences. Ainsi, l'harmonisation de la compétence scolaire est encore en cours et doit être finalisée d'ici le 31 décembre 2015.

C'est la raison pour laquelle, cette page traitera seulement de ce qui existe sur l'ancienne Communauté Vère Grésigne.

LES ECOLES

Six écoles primaires sont implantées sur ce territoire. Ce sont celles des communes de Donnazac (classe unique de 18 élèves), Itzac (classe unique de 17 élèves), le Verdier (classe unique de 21 élèves), Puycelsi (deux classes pour 25 élèves), Castelnaud de Montmiral (4 classes pour 90 élèves), Cahuzac sur Vère (6 classes pour 138 élèves).

Les 6 communes concernées ayant accepté dans le passé de transférer la compétence scolaire à la Communauté de Communes, les bâtiments scolaires sont mis à disposition de la Communauté de Communes et c'est le budget communautaire qui est chargé des investissements et de l'entretien des locaux.

Les communes, ainsi déchargées du fonctionnement s'acquittent chaque année d'une somme appelée « attribution de compensation » qui correspond au coût qu'elle supportait annuellement pour faire fonctionner son école (personnel ATSEM, chauffage, entretien, ménage, etc.).

LE CENTRE DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT

Il se trouve à la Base Vère Grésigne et concerne toute la communauté de communes. Il fonctionne les mercredis après midis et durant les vacances scolaires, excepté au mois d'août. Plusieurs essais de lieux d'implantation ont été testés afin d'accroître la fréquentation que nous trouvons fluctuante et peu élevée.

Pour la rentrée 2015, il sera proposé au vote du conseil communautaire des aménagements tarifaires pour améliorer l'offre aux familles. Les repas qui sont servis proviennent d'un prestataire et donne entière satisfaction à ce jour.

LA CUISINE CENTRALE

A Cahuzac-sur-Vère, deux personnes - une cuisinière et une aide - préparent chaque matin près de 250 repas par jour pour l'ensemble des écoles.

Pour éviter tout gaspillage, chaque école donne tous les mois le prévisionnel de présence et tous les matins avant 9 heures 30, chaque école transmet les effectifs réels du midi, pour ajuster, à l'unité près, la quantité nécessaire à préparer.

Les repas sont portés ensuite vers les cinq autres écoles par les agents de la Communauté de Communes en liaison chaude, en suivant deux circuits. Ainsi, les écoles sont livrées entre 11h30 et 11H 45, et les aliments sont à bonne température.

Nous nous sommes attaché les services d'une diététicienne libérale qui compose les menus journaliers avec la cuisinière. Les repas respectent donc scrupuleusement les grammages préconisés par le ministère de la santé et la teneur en protides, lipides et glucides est conforme au besoin alimentaire des élèves. Plusieurs fois par mois, un ou plusieurs plats bio sont servis en fonction des disponibilités de producteurs de proximité.

Tous les menus sont affichés dans les écoles et consultables sur les sites de la Mairie de Cahuzac ou de la Communauté de Communes Vère Grésigne Pays Salvagnacois.

LES N.A.P. (Nouvelles activités Périscolaires)

Un Comité de Pilotage s'est réuni à la Communauté de Communes de Castelnaud de Montmiral le lundi 18 mai 2015. Il était composé des directeurs des 6 écoles, de deux représentants de parents d'élèves de chacune des écoles concernées, et de conseillers communautaires.

La conclusion est unanime : pour la première année d'existence, les activités ont été bien perçues par les parents et les enfants, et la concertation avec les enseignants a été bonne. Il semble que les activités proposées aient été un bon complément aux matières scolaires. Une réflexion est menée pour améliorer encore l'offre d'activités aux enfants.

ÉLECTIONS RÉGIONALES 2015



Les élections régionales, prévues initialement en mars 2015, ont été repoussées aux **dimanches 6 et 13 décembre 2015**.

Depuis la réforme territoriale de janvier 2015, nous appartenons désormais à un ensemble regroupant la région Languedoc-Roussillon et celle de Midi-Pyrénées, avec Toulouse pour capitale. Le nom de la région sera choisi après les élections.

Celles-ci se dérouleront selon un scrutin de liste, proportionnel, à deux tours, avec prime majoritaire pour la liste arrivant en tête au 2ème tour. Les élections régionales seront les dernières élections françaises avant les présidentielles de 2017. Il n'y aura pas d'élections en 2016.

Retour en images

Cérémonie des vœux du Maire, janvier 2015

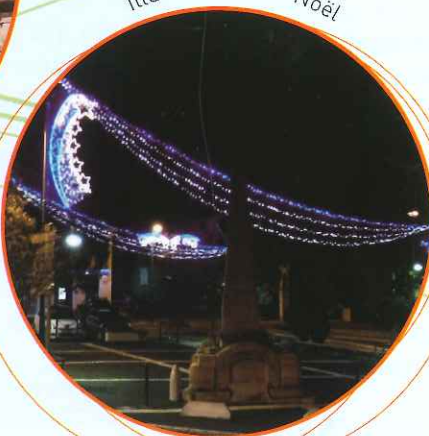


Cérémonie des vœux du Maire, janvier 2015



Cérémonie des vœux du Maire, Janvier 2015, en présence de M. le Député J. Valax, de M. le Conseiller Général P. Salvador et des maires voisins

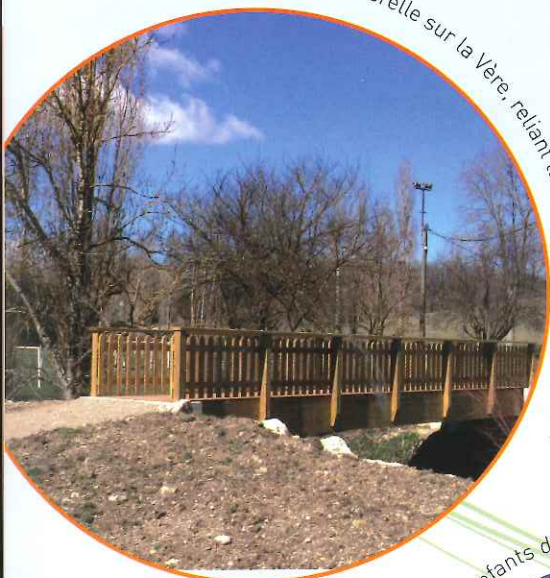
Illuminations de Noël



Nos jeunes élus du CME à la cérémonie du 8 mai 2015



La nouvelle passerelle sur la Vère, reliant les deux terrains de football.



La lame à neige a été bien utile cet hiver !



Un début d'année sous le givre. 2 janvier 2015



Carnaval des enfants de Cahuzac, avec le Foyer Laïque



Inauguration du RAM et de la Halte Garderie, mars 2015



Les vieilles voitures - Rallye du IRAC, mars 2015

